

**ARRETE n° 25-374**

Portant sur la nomination de la Responsable de branche ingénieur GM

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;  
Vu le règlement DFP visé par le CE du 05 juin 2025 et par le CA du 25 juin 2025.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Madame Laurence MOREAU, enseignante- chercheuse, est nommée Responsable au sein du programme ingénieur Génie Mécanique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 31 août 2029.

**Article 2 :**

Cette fonction relève du point « Responsabilité de branche ingénieurs » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 03 septembre 2025,

Pr Christophe COLLIER  
Directeur de l'UTT Adjoint

Original : DFP  
Copies : Intéressée  
DRH  
Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)